

Compte-rendu du conseil du second degré du mardi 3 février 2015

1. Adoption du compte-rendu du CSD du 17 novembre 2014

Le compte rendu est validé avec l'ajout de la pièce jointe présentée en page 7, expliquant l'organisation du japonais LV1 bis.

1

2. Orientation

- **Procédures d'orientation 2^{ème} trimestre**

Les procédures d'orientation au second trimestre suivront le calendrier ci-dessous :

- Distribution des fiches navettes :

- Semaine du 16 au 20 février pour les élèves de 3^{ème} – Retour pour le 19 mars aux professeurs principaux
- le 9 Mars pour les autres niveaux - Retour le 19 mars aux professeurs principaux

- Conseils de classe de terminales : le jeudi 19 Mars (arrêt des notes le vendredi 13 mars)

- Communication des bulletins de 2^{ème} trimestre pour saisie des notes sur APB le lundi 23 mars au plus tard.

- Conseils de classe pour les autres niveaux : du 19 au 27 mars (arrêt des notes le vendredi 13 mars)

- RIPP :

- le lundi 30 mars pour les 6e/5e
- le mardi 31 mars pour les classes du lycée
- le jeudi 2 avril pour les 4e/3^e

Les rencontres commenceront à 17h30. Les cours de 17h à 18h seront annulés.

Pour cette deuxième session de rencontre les demandes de rendez-vous se feront via le logiciel Pronote, pour les parents comme pour les enseignants.

Un document expliquant le fonctionnement de Pronote pour les RIPP est présenté aux membres du conseil. (Voir Annexe 1)

- **Salon de l'étudiant**

Le salon de l'étudiant aura lieu le mercredi 18 Février. De 8h30 à 11h30, les élèves de la 3^{ème} à la terminale pourront échanger avec des étudiants.

Nous accueillons cette année des étudiants de l'institut de gestion de Rennes, de l'INSA-Lyon, de l'université Waseda, de la Sorbonne, etc...

A partir de 11h30 les parents seront accueillis à l'auditorium avec les élèves de 1^{ère} et terminales pour une table ronde qui réunira des responsables de formation de l'école de gestion de Rennes, de l'INSA, de Waseda de Sciences Po, ou encore de l'ESSEC.

Les rencontres seront préparées en amont avec les élèves par les professeurs principaux grâce à une plaquette qui leur présente les différents champs de formation représentés.

- **Procédures APB**

Les élèves de terminales sont désormais inscrits sur la plateforme APB. Ils peuvent saisir leurs vœux jusqu'au 20 Septembre.

Comme indiqué précédemment ils auront accès à leurs bulletins de 2^{ème} trimestre rapidement après les conseils de classe pour saisir leurs notes. M. Ritter, personne ressource en orientation, conseille fortement de saisir des vœux, même si il subsiste des hésitations ou si la scolarité continuera dans un système étranger. Il conseille également aux familles de vérifier la partie « bourses », qui n'a pas été renseignée lors de l'inscription en ligne. Les familles intéressées peuvent faire cette démarche tout en sachant que les critères d'attribution sont complètement différents de ceux des bourses de l'AEFE.

- **Concours Sésame**

Le lycée a signé une convention comme les années précédentes pour pouvoir être centre d'examen pour le concours Sésame commun à 10 écoles de commerce.

Les épreuves auront lieu le mercredi 22 Avril.

- **Stage classes de 3^{ème}**

Les élèves de 3^{ème} seront en stage d'observation en entreprise entre le 9 et le 13 mars.

Tous les élèves de 3^{ème} C ont trouvé un stage. Nous attendons encore le retour des professeurs principaux de 3eA et 3eB, sachant que les élèves ont jusqu'au 6 février pour rendre leurs documents (fiche contact + convention).

Les élèves qui n'auraient pas trouvé de stage ou qui auraient effectué leur stage pendant les vacances de Février pourront être accueillis dans l'établissement mais seront dirigés en étude ou au CDI.

Aucun cours de 3^{ème} ne sera assuré pendant cette période.

Suite à la rencontre avec M. Truong, conseiller d'orientation, il est envisagé de reporter le stage en classe de seconde, comme cela se faisait précédemment.

Il semble plus facile pour des élèves de 15 ans de trouver un stage que pour des élèves de 13 ou 14 ans.

De plus l'année de seconde est un peu une année creuse, sans examen. Le stage serait un bon moyen de travailler avec les élèves sur leur orientation.

Si cela est décidé, il n'y aura pas de stage en 2015-2016.

3. Examens

- **Inscriptions au DNB**

Les inscriptions au DNB sont désormais terminées.

- **Calendrier des examens blancs**

Les élèves de 3^{ème} seront en examen blanc les 5 et 6 février. Ils ont reçu leurs convocations le jeudi 29 janvier.

Les élèves de première et terminales seront en examens blancs entre le 9 et le 13 mars. Le planning sera diffusé aux familles dans les prochains jours ; les élèves recevront leurs convocations avant les vacances de février.

Le 17 février les élèves de terminales ES et S passeront leur épreuve de compréhension en cours de formation de LV1 et LV2.

- **Calendrier de fin d'année**

La note d'informations sur le calendrier de fin d'année a été envoyée aux familles et est sur le site du lycée. (Annexe 2)

4. Projets

- **Ambassadeurs en herbe**

Les élèves sélectionnés pour représenter le lycée lors de la finale régionale se réunissent tous les lundis avec M. Alexandre Dubos qui les accompagnera à Pékin du 17 au 21 Mars.

- **Semaine des mathématiques**

Cette année à l'initiative de M. Frédéric Descamps, EEMCP de mathématiques, et avec l'aide de tout le département de maths aura lieu la première Semaine des mathématiques.

Le programme est présenté en annexe. (Annexe 3).

- **Concours général**

Deux élèves de terminale sont inscrits aux épreuves du concours général des lycées. J. V Crouin, élève de TS pour les épreuves d'anglais, de mathématiques et de physiques ; Sébastien Baudin, élève de TES, pour l'épreuve de Sciences économiques.

- **Calendrier de événements : janvier – avril**

Le calendrier est en pièce jointe. (annexe 4)

5. Rentrée 2015 – Organisation des enseignements

• Enseignements d'exploration en seconde

Suite à la réunion du conseil pédagogique le 29 janvier, il a été décidé de proposer aux élèves, en contrepartie de la suppression de PFEG, un enseignement d'exploration tourné vers la pratique artistique et l'histoire des arts. Cet enseignement sera prochainement proposé aux élèves de 3^{ème} et un sondage sera effectué. Si les résultats de ce sondage sont concluants cet enseignement ouvrira à la prochaine rentrée.

• Spécialité ISN

Le dossier de candidature pour l'ouverture de la spécialité ISN a été transmis au service pédagogique de l'AEFE le 16 janvier. Nous attendons la validation de ce service pour confirmer l'ouverture de cet enseignement à la prochaine rentrée.

• EIST

L'Enseignement intégré des sciences et technologie est une nouvelle manière d'enseigner les sciences au collège.

Il associe la SVT, la physique et la technologie. Un seul professeur est en charge d'un groupe d'élèves et les fait travailler sur des projets pour développer des compétences scientifiques.

• Parcours des langues : nouveautés 2015

L'ouverture de la Section orientale ne dépend plus que de la validation par la directrice de l'AEFE. Elle a reçu l'avis favorable du service pédagogique.

Cette section viendrait en remplacement des deux heures de « civilisation » ; elle serait d'abord ouverte aux élèves de LV1 bis et pourrait au cas par cas intégrer des élèves de LV1 bis intermédiaire.

Les deux heures sont des heures de renforcement en langue japonaise avec un enseignement tourné sur l'histoire et la culture japonaise, sur le modèle de la section européenne pour l'anglais.

La rentrée 2015 verra aussi la montée de l'anglais renforcé en 4^e pour les élèves qui font déjà partie de ce groupe (23 élèves).

Le groupe de LV1 bis intermédiaire devrait lui aussi monter en 4^e en fonction des effectifs.

Pour la section euro du collège, comme cela a précédemment indiqué, un deuxième groupe sera ouvert si les effectifs le nécessitent. Les deux groupes recevront un enseignement identique.

Enfin nous envisageons d'ouvrir un groupe de latin en seconde pour permettre aux élèves latinistes de 3^{ème} poursuivre leur apprentissage.

6. Vie scolaire

• Pronote : saisie des absences (phase de test)

Une phase de test a été lancée début janvier pour la saisie des absences des enseignants sur Pronote. 3 classes sont concernées : TS, 1^{ère} S2, 3eA. Les parents de ces classes ont été informés.

Pendant cette phase de test l'information sur Pronote a été doublée par des emails.

L'objectif de rendre plus rationnel le travail de la vie scolaire et de permettre une information plus immédiate aux familles.

Dans la dernière semaine de février un bilan sera fait et s'il est positif nous étendrons cette pratique à toutes les classes en continuant pendant quelques semaines à envoyer des emails en parallèle.

A moyen terme nous souhaitons également saisir les changements d'emploi du temps et les remplacements liées aux absences.

5

- **Projet éducatif rentrée 2015**

Il existe au LFIT un certain nombre d'initiatives de la part des élèves, principalement dans le cadre du FSE.

Ces actions permettent à ceux qui les mènent, de s'investir et de se responsabiliser.

Nous constatons néanmoins qu'il s'agit d'une minorité et que beaucoup d'élèves ne s'approprient pas le lycée et ne le respectent pas toujours. Parfois même ils ne se respectent pas entre eux.

De ce constat, nous souhaitons faire évoluer les choses et faire réagir les élèves en les impliquant d'avantage dans les décisions et les actions à mener.

Plusieurs étapes :

1- Jusqu'en juin 2015 :

Mise en place de projets simples et transversaux impliquant des décisions d'élèves comme par exemple la constitution de menus équilibrés par des élèves de 5^{ème} en lien avec leur cours de SVT.

2- Septembre 2015 :

Création du CVL. Les projets lancés et existants seront intégrés au CVL qui en aura la responsabilité. L'intérêt d'avoir des projets déjà lancés est d'« alimenter » le CVL pour ne pas en faire une instance vide de sens.

3- A partir de 2015 :

Réflexion collective (élèves / personnels) sur la notion de projet éducatif global au lycée, impliquant la participation de tous ses acteurs, dans le but de responsabiliser les élèves, mais surtout de leur faire s'approprier l'établissement et donc le respecter.

Des travaux sur les règlements, sur l'organisation du temps scolaire et la gestion des espaces pourraient être menés par les élèves eux même, dans le cadre de ce CVL.

A terme, une réflexion sur la manière d'évaluer et de valoriser l'implication des élèves participant à des projets devra être engagée.

7. Questions diverses

1. **Pouvez-vous nous dire comment vont s'organiser l'« anglais renforcé » et la section européenne l'année prochaine (nombre de groupes, nombres d'heures, contenus, modalités de sélection des élèves) ?**

6

L'anglais renforcé sera organisé comme en 6^e et 5^e avec 3h de langue et 3h de projet. Les élèves du groupe actuel en 5^e sont amenés à poursuivre en 4^e. A cette heure nous ne connaissons pas encore les noms des professeurs qui prendront en charge ce groupe tant pour la partie langue que pour la partie projet.

Pour la section euro nous ne savons pas encore si un 2^e groupe sera ouvert. Nous aurons un premier aperçu avec le retour des fiches navettes.

Le fonctionnement sera le même que cette année avec deux heures de DNL en histoire.

La procédure de recrutement va être revue avec les professeurs d'anglais et d'histoire concernés. Nous souhaitons réunir une commission début juin qui statuerait sur les dossiers de candidature. Ordre de priorité pour être admis en section euro :

- les élèves du LFIT
- Pour la 3^{ème} et la seconde les élèves déjà admis en section euro
- Les nouveaux élèves venant de section euro ou internationale
- Les nouveaux élèves, la liste des admis devrait être connue avant la fin de l'année scolaire.

2. **Serait-il possible de présenter sur le site du lycée les incompatibilités entre les différentes options ?**

Cela est déjà disponible sur la fiche pédagogique. Elle peut bien sûr être mise en ligne.

Le principe général est le suivant : les élèves doivent choisir entre un parcours langue à dominante japonaise ou à dominante anglaise. Par exemple au lycée il ne sera plus possible de suivre OIB et section euro en 2^{nde}.

3. **Les horaires des deux infirmières pourraient-ils être précisés à l'entrée de l'infirmerie, ainsi que ceux de la cellule d'écoute ?**

L'infirmerie est ouverte de 8h à 18h. Les horaires de la cellule d'écoute ont été envoyés aux délégués de classe. Ils sont de plus affichés depuis le jeudi 29 janvier à l'entrée de l'infirmerie.

4. **Les séances de prévention sur le harcèlement prévues en fin d'année dernière seront-elles effectuées?**

Il n'y a pas encore eu de séance, car la priorité a été donnée en début d'année à d'autres thèmes liés également à la prévention, dans le cadre du CESC.

5. Le LFIT pourrait-il afficher sur son site, en même temps que l'annonce du concours Ambassadeurs en herbe, les modalités exactes des deux étapes de la sélection en interne (dans les classes et dans l'auditorium), notamment le nombre de langues utilisées (possibilité de n'employer que le français ou nécessité d'utiliser aussi d'autres langues), et le temps de parole ?

Si l'opération devait être reconduite l'an prochain cela peut bien sûr être envisagé.

Les sélections classes ont surtout pour but de détecter les élèves qui ont envie de participer au concours et qui se sentent à l'aise pour parler devant un public. Comme il y a eu peu de candidats il n'y a pas vraiment eu de sélection.

Pour la finale établissement les élèves ont été informés des règles : prise de parole sur un thème connu à l'avance, possibilité de traduire en japonais, échange avec le jury.

A la fin de la finale du secondaire il a été demandé à tous les élèves de parler en anglais afin de savoir à qui pourrait être attribué le rôle de médiateur.

6. Serait-il possible d'éviter les chevauchements de dates de voyages et de participation au Concours Général ?

(Juste pour explication: On imagine assez facilement que les élèves susceptibles de participer à un concours général sont connus relativement à l'avance et qu'il est donc assez facile d'anticiper...)

Nous ne connaissons les dates du Concours général qu'au mois de Novembre ; les dates des voyages scolaires sont déjà arrêtées.

Le plus logique est d'informer les élèves qui partent en voyage scolaire qu'ils ne pourront peut-être pas participer au concours général.

Pour information, nous avons demandé l'autorisation de faire passer les épreuves au lycée français de Singapour, prêt à accueillir nos élèves.

Cela a été refusé par la division des concours au Ministère de l'Éducation Nationale.